



Ce que l'on avait pris pour une crise, n'était qu'un bouleversement salutaire.

Cardinal Henri de Lubac

Groupement paroissial
Châtillon-sur-Chalaronne

Du p. Dominique Blot, curé

Pour le second dimanche de Pâques

Les funérailles en ce temps d'épreuve

J'ai célébré plusieurs funérailles depuis le début du confinement. Les circonstances actuelles ajoutent encore à l'émotion que la famille peut vivre. Le petit nombre de 10 personnes qui est exigé permet, il est vrai, une plus grande proximité et sincérité. Même si les masques sanitaires sont présents, les yeux disent la peine et expriment bien des prières.

Nous commençons toujours dans l'église pour finir au cimetière. Et le décret des pouvoirs publics sur le confinement le permet très bien. C'est l'occasion de redécouvrir l'église du village comme un refuge et un lieu de consolation. C'est aussi tout un cheminement que de passer de la maison du Seigneur au « lieu où l'on dort » (cimetière). Les personnes en ont tant besoin, pas seulement pour rendre hommage à leurs proches défunts mais aussi pour eux-mêmes. Pour certains, cela devient un chemin de foi. Une jeune dame me disait la semaine dernière comment elle avait redécouvert la foi en Jésus-Christ et, à l'église, elle a dit des paroles, sans papier, sur la Résurrection que j'ai rarement entendues au cours de mes presque 25 ans de sacerdoce.

Malheureusement, bien des services de Pompes Funèbres, pour des raisons obscures, refusent aux familles de se rendre à l'église. J'en ai beaucoup de témoignages. Il faut que cela soit vite fait dans leur salon funéraire, au crématorium (où le corps est enterré à la va-vite) ou alors directement au cimetière. Ici, les Pompes Funèbres Goyon à Vonnas ou Limat à Ambérieux en Dombes acceptent volontiers, malgré les circonstances actuelles, le passage à l'église. Qu'ils en soient remerciés.

Trop souvent les familles, prises par l'émotion bien compréhensible, ne font pas jouer une saine concurrence qui leur permettrait d'avoir le service auquel elles ont droit.

Une prière de circonstance :

« Louez Yahvé depuis les cieux, louez-le dans les hauteurs, louez-le, tous ses anges,

Psaume 148

Une belle attitude chrétienne pour vivre la résurrection du Seigneur :

La vie, c'est vivre de telle sorte qu'on ne craigne ni la mort, ni tous les événements de la vie.

(Ste Thérèse d'Avila)

Intentions de prière à partager

Vous pouvez m'envoyer par courriel des intentions de prière et/ou de messe. Les intentions seront écrites selon la manière suivante (P.S.D.) :

- Personnelle** : L'intention concerne toujours une ou des personnes précises.*
- Sobre** : l'intention sera rédigée avec sobriété pour ne pas prendre trop de place.*
- Discrète** : Les noms de famille ne seront pas donnés, éventuellement un prénom.*

-Pour les futurs mariés dont la date du mariage doit être reportée.

-Pour les pèlerins de Normandie qui devaient partir demain !

-Pour Aurélie, aide-soignante, atteinte du Covid-19

-Pour Simon et Alexandra

-Pour Charles et sa famille

-Pour Jeanine Guichardon, dont les funérailles ont eu lieu le 16 avril

-Paulette Prevel

-nos malades et le personnel soignant

Pour Pierre et Claire qui ont fêté les 15 années de leur mariage ce 16 avril.

► Tous **les dimanches**, à 10h30 dans l'église de Châtillon, portes fermées.

► Le P. Blot célèbre tous les soirs à 18h00 **la messe du jour** et porte toutes vos intentions dans la célébration de la messe.

► Les **funérailles** peuvent être célébrées dans les églises.

► Les chrétiens sont également invités à **offrir des messes** : donner une offrande de messe est une autre manière de participer à l'Eucharistie ; c'est également un moyen d'assurer la subsistance des prêtres.

Merci aux paroissiens qui ont déjà fait des dons à la paroisse pour compenser la perte de **la quête du dimanche**. Vous pouvez déposer votre obole dans la boîte aux lettres de la cure. Il est possible de le faire en espèce mais un chèque est préférable à l'ordre de « Paroisse. ». Ne faites pas de don au P. Blot mais bien à la paroisse. Merci !

Concours des Jardins de Pâques

Je vous invite à aller voir le site de la paroisse pour regarder les beaux jardins de Pâques fait par des paroissiens : <https://www.paroisse-chatillon-sur-chalaronne.fr/>

Familles Vigier, Bruneau, Drevon, Garcia, Gindre, Groccia, Humblot, Tho, Vianney Eschbach.

En fait, ils ont tous gagnés. Leurs chocolats de Pâque les attend à la cure ! Alléluia !